

28 mai 2025 -09:20

Un armement moderne et une formation professionnelle pour la Douane belge

L'Administration générale des Douanes et Accises a présenté aujourd'hui, en présence du Vice-premier ministre et ministre des Finances Jan Jambon et de l'administrateur général Kristian Vanderwaeren, sa nouvelle stratégie en matière d'armement et de maîtrise de la violence.

La douane joue un rôle crucial dans la lutte contre la criminalité organisée, la contrebande de drogue et d'autres formes de fraude. Pour remplir ces missions en toute sécurité et avec efficacité, le gouvernement investit dans un équipement moderne et une formation professionnelle approfondie pour les douaniers.

La modernisation comprend notamment :

- De nouvelles armes de service, telles que les pistolets semi-automatiques HK SFP9 et des carabines mieux adaptées aux besoins actuels, en remplacement des Steyr semi-automatiques ;
- Un équipement individuel amélioré, avec de nouveaux gilets pare-balles, des menottes et des trousse de premiers secours ;
- Une formation intégrée à la maîtrise de la violence, articulée autour de quatre piliers : sécurité, responsabilité, confiance et réalisme ;
- Des procédures de sélection strictes et régulières, incluant des examens médicaux, psychologiques et de sécurité, pour l'autorisation de port d'arme ;
- Un cadre réglementaire strict, limitant l'usage des armes à des situations de légitime défense.

Actuellement, 855 douaniers sont armés, dont 547 full armés et 308 light armés. Ils sont déployés dans des zones stratégiques, notamment les ports, les aéroports et sur la voie publique. Des sessions d'entraînement annuelles et des tests de qualification garantissent que chaque douanier manipule son équipement de manière sûre et responsable.

Pour les exercices de tir, la douane utilise les infrastructures de la Défense. Grâce à cette collaboration, les douaniers peuvent s'entraîner dans des conditions professionnelles, contribuant ainsi à une formation réaliste et en toute sécurité.

Ces initiatives s'inscrivent dans un processus plus large de professionnalisation de l'Administration générale des Douanes et Accises. Elles renforcent la résilience des agents face à l'évolution des menaces et confortent le rôle de la Douane comme partenaire de confiance des services de sécurité et de police du pays.

Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions Jan Jambon: "Les douaniers doivent souvent intervenir dans des conditions difficiles, voire franchement dangereuses et menaçantes. C'est pourquoi nous devons bien les encadrer, les former et les protéger. Cette coopération élargie avec la Défense y contribue."

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<https://finances.belgium.be/fr>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be